

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/01/2019 au 31/01/2019

N° Cesu employeur : X3852529190002
MONSIEUR EMMANUEL FOURNIER
 77 AV DE MERIGNAC
 33200 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
 24 AV D ARES
 33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE					PART EMPLOYEUR				
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	151,78	x	2,900	%	=	4,40				
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	151,78	x	6,800	%	=	10,32				
MALADIE							154,48	x	13,000	% = 20,08
VIEILLESSE	154,48	x	7,300	%	=	11,28	154,48	x	10,450	% = 16,15
ALLOC. FAMILIALES							154,48	x	5,250	% = 8,11
ACCIDENT DU TRAVAIL							154,48	x	2,000	% = 3,09
FNAL							154,48	x	0,100	% = 0,15
CFP							154,48	x	0,350	% = 0,54
CSA							154,48	x	0,300	% = 0,46
CDS							154,48	x	0,016	% = 0,02
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	154,48	x	4,790	%	=	7,40	154,48	x	5,230	% = 8,08
IRCEM PREVOYANCE	154,48	x	0,700	%	=	1,08	154,48	x	0,960	% = 1,48
POLE EMPLOI							154,48	x	4,050	% = 6,26
TOTAL DES COTISATIONS						34,48				64,42

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 124,40 €

Net à payer avant impôt sur le revenu: 120,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	124,40 €	Net payé en euros	:	120,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	31/01/2019
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Ce bulletin de salaire annule et remplace le précédent.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 5629296 enregistrée le 02/02/2019

Nombre d'heures travaillées:	4	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	154,48 €
		Assiette des cotisations	:	154,48 €